



Genève, le 14 novembre 2017

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du Canton de Genève (départements de l'aménagement, du logement et de l'énergie (DALE) et de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)) et des CFF SA

Signature de la Perspective générale Genève: une feuille de route pour anticiper les besoins de mobilité ferroviaire.

Le directeur général des CFF Andreas Meyer, le chef de la division CFF Immobilier, Jürg Stöckli et le coordinateur régional des CFF, Alain Barbey, ainsi que les conseillers d'Etat genevois Luc Barthassat et Antonio Hodggers ont signé ce jour la Perspective générale Genève. Ce document, sous forme de feuille de route, décrit les grandes lignes du développement de la mobilité ferroviaire jusqu'en 2035 ainsi que les réponses apportées en termes d'offre voyageurs notamment. Il met en évidence les points de convergence, en tenant compte des besoins futurs en matière de déplacement, d'urbanisation et d'évolution du cadre de vie.

La Perspective générale, signée par les CFF et le Canton de Genève, confirme la volonté des partenaires de poursuivre ensemble les aménagements de l'offre voyageurs et marchandises, de l'infrastructure et de l'urbanisation autour des gares genevoises, actuelles et futures. Elle tient compte à la fois des principes d'économie d'entreprise et des besoins de la population, tout en garantissant la qualité des prestations, avec comme objectif l'amélioration de la ponctualité et de l'information à la clientèle notamment.

Trois périmètres sont identifiés comme prioritaires.

Le premier périmètre est « Genève Rive droite », avec l'extension de la gare de Genève Cornavin, indispensable pour relever les défis de la mobilité de demain, tant au niveau ferroviaire qu'urbanistique.

Le deuxième est « Genève Rive gauche », qui a déjà amorcé sa mutation urbanistique autour du tracé CEVA (Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse). La création de hubs de mobilité, visant à augmenter l'attrait des transports publics, est en cours. Le premier pas significatif sera l'inauguration de la nouvelle gare de Lancy – Pont-Rouge, le 8 décembre 2017.

Le troisième périmètre prioritaire est le « corridor Genève-Zimeysa-La Plaine » où il est notamment prévu d'adapter les installations ferroviaires, de moderniser la gare de La Plaine et de développer le secteur immobilier.

En ce qui concerne l'offre voyageurs, les enjeux sont clairement identifiés, notamment dans le trafic régional. A court terme, il s'agit de mettre en service le Léman Express transfrontalier, en décembre 2019, avec une cadence au ¼ d'heure au coeur du réseau (Coppet-Annemasse). A moyen terme, cette même cadence, dépendante d'un financement fédéral dans l'étape d'aménagement 2030/2035, est souhaitée sur tout ou partie de la ligne Genève – La Plaine.

Une conception commune se dégage également au niveau du trafic marchandises. L'objectif est une concentration des zones de transbordement fret rail/route, dans les sites les plus appropriés. Ceux-ci doivent répondre à divers critères d'équipements favorisant le trafic combiné, comme à Genève-La Praille où la modernisation et l'optimisation des fonctions logistiques pourraient offrir de nouveaux potentiels (notamment pôle de « Citylogistic »), ainsi que de nouveaux développements immobiliers.

Outre les besoins en matière de transport voyageurs et marchandises, l'évolution de l'urbanisation et du cadre de vie occupent une place importante dans la feuille de route. De concert avec le Canton et les communes concernées, les CFF ont engagé plusieurs projets immobiliers autour du nouveau tracé CEVA, comme à Lancy – Pont-Rouge, à Genève Eaux-Vives ou à Chêne-Bourg. Cette collaboration pourrait se poursuivre sur d'autres sites, comme à Satigny où il est prévu de transformer les abords de la gare. Les conditions pour développer des logements et des activités sont réunies et peuvent ainsi répondre aux enjeux de développement territorial, mentionnés dans les diverses planifications directrices des autorités genevoises.

La signature de la Perspective générale Genève participe aux réflexions indispensables pour anticiper la mobilité responsable de demain. Elle est un pas significatif pour mieux répondre, dans les années à venir, aux attentes des habitants et entreprises du Canton.

Importants investissements ferroviaires

Plusieurs grands défis attendent les CFF dans la région durant les prochaines années. Outre la mise en service de la ligne CEVA (1,5 milliards d'investissement financés par l'Office fédéral des Transports (OFT) et le canton de Genève), et la mise en circulation des rames du Léman Express (236 millions pour la partie suisse), les CFF ont débuté, entre autres, les chantiers Léman 2030 (3,8 milliards d'investissements financés par l'OFT) afin de doubler la capacité entre Lausanne et Genève. Au total, sur l'arc lémanique, ce sont plus de 7 milliards de francs qui seront investis d'ici 2030 en rapport avec l'amélioration de l'offre CFF, de l'infrastructure et des développements immobiliers attendants. L'objectif des CFF consiste à assurer une bonne ponctualité dans la région et à améliorer le taux de satisfaction clientèle, malgré les nombreux chantiers en cours. A cet effet, la direction du groupe a donc chargé une équipe de projet de développer des analyses, d'élaborer des propositions d'amélioration et de prendre des mesures appropriées dans l'optique d'optimiser continuellement les prestations pour les clients.

Pour plus d'information:

DETA : M. Luc Barthassat, Conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, DETA, tél. +41 (0)79 417 09 69 ;

DALE : M. Antonio Hodgers, Conseiller d'Etat, en contactant Pauline de Salis, secrétaire générale adjointe, DALE, tél. +41 (0)76 604 20 66 ;

CFF : Service de presse, 051 220 43 43